



Pour



Application des Spécifications détaillées pour le RNIAM, architecture web service

Version 1.0

ON-X S.A. est une société du **Groupe ON-X**

15, quai Dion Bouton – 92816 PUTEAUX cedex. Tél : 01 40 99 14 14 – Fax : 01 40 99 99 58.

SA au capital de 3 752 000 Euros. RCS Nanterre B 391 176 971. Siret 00037. Code APE 721 Z.

www.on-x.com

Identification et historique

Identification client

Référence client	CCTP 0592110
Interlocuteur	Thierry LAHALLE – thierry.lahalle@sante.gouv.fr
Interlocuteur	Michel JANIN – michel.janin@cnav.fr

Identification ON-X

Référence ON-X	2005-1001-003
Version	1.0
Date	03/04/06
Nombre de pages	12
Interlocuteur	Olivier Chapron – Directeur du projet – Consultant Manager 01 40 99 14 14 – olivier.chapron@edelweb.fr
Interlocuteur	Patrick Vigneras – Chef de projet 01 40 99 14 14 – pvigneras@on-x.com

Visa

Fonction	Nom
Rédaction	Patrick VIGNERAS
Vérification	Peter SYLVESTER
Approbation	Olivier CHAPRON

Historique

Date	Auteur	Version	Objet
03/01/06	PVS	0.1	Création du document, version préliminaire
08/03/06	PVS	0.4	Révision interne
20/03/06	PVS/PSR	0.8	Révision interne
21/03/06	OCN	0.9	Validation avant diffusion aux organismes de la version pré-finale
03/04/06	OCN+PSR +PVS	1.0	Version finale approuvée formellement

Références

Identifiant	Titre
R1	Standard d'interopérabilité inter-organismes – <i>Olivier CHAPRON, Peter SYLVESTER – version 1.0 (13 juillet 2005)</i>
R2	Spécifications détaillées et de mise en œuvre – <i>Patrick Vigneras</i>

Sommaire

1.	INTRODUCTION.....	5
1.1.	OBJET DU DOCUMENT	5
1.2.	RELATION AVEC D' AUTRES DOCUMENTS	5
1.3.	ORGANISATION ET STRUCTURE DU DOCUMENT.....	5
2.	CADRE DE DEVELOPPEMENT.....	7
2.1.	LES ORGANISMES	7
2.2.	LE SERVICE	7
2.3.	ATTRIBUTION DE PAGM	7
2.4.	PRESENTATION DE SERVICE	7
2.5.	ELEMENTS SPECIFIQUES.....	7
3.	MODULE DE TRANSCRIPTION DU VECTEUR D'IDENTIFICATION.....	8
3.1.	IDENTIFICATION ET HABILITATION AVEC SAS	8
3.1.1.	<i>Identification et habilitation SAS</i>	8
3.1.2.	<i>Délégation d'administration SAS</i>	9
3.1.3.	<i>Session</i>	9
3.2.	ORGANISATION DU MODULE DE TRANSCRIPTION	9
3.3.	MODULE DE TRANSCRIPTION DU VECTEUR D'IDENTIFICATION	9
3.3.2.	<i>Rôle du module</i>	10
3.3.3.	<i>Interface d'entrée</i>	10
3.3.4.	<i>Interface de sortie</i>	11

1. Introduction

1.1. Objet du document

Ce document étend le document [R2] de spécifications détaillées de l'interopérabilité en décrivant les éléments spécifiques à l'application du standard d'interopérabilité au **service RNIAM pour le mode web service**.

1.2. Relation avec d'autres documents

Ce document complète le document [R2] pour les besoins spécifiques du RNIAM dans le contexte web service.

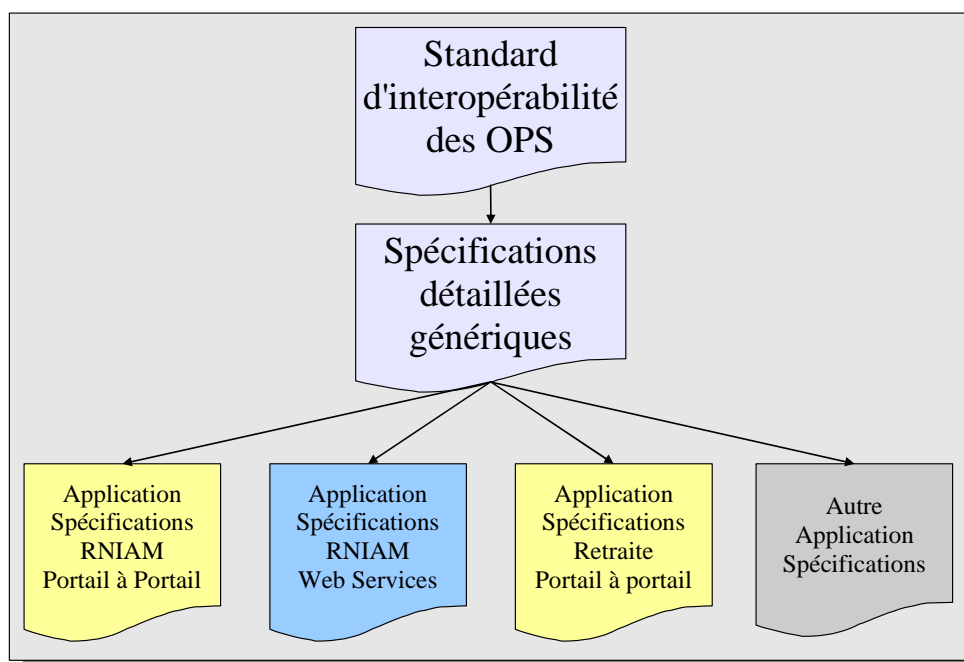



Figure 1 : relation avec d'autres documents

1.3. Organisation et structure du document

La structure du présent document reprend celle du document de Spécifications Détaillées [R2] :

- ❑ Le chapitre 2 *Eléments d'architecture* : décrit le service RNIAM, comment les organismes interagissent à travers RNIAM et quels sont les parties du standard spécifiquement impactées par le service RNIAM,
- ❑ Le chapitre 3 *Module de transcription du vecteur d'identification* : décrit comment le standard doit être appliqué dans le cadre spécifique du service RNIAM.

- 18  *Dans la suite du document, les remarques et commentaires ON-X ne relevant pas des*
19 *spécifications mais servant à éclairer ou étendre certains propos seront présentés dans le*
20 *formatage texte courant : texte italique encadré de bleu.*

21

2. Cadre de développement

2.1. Les Organismes

23 L'Organisme Fournisseur est la **CNAVTS** et les Organismes Clients sont la **CNAMTS**, la **CANAM**, la **MSA**
24 et la **CNAF**.

2.2. Le service

26 Il s'agit de mettre à disposition des Organisme Clients exclusivement la partie Identification Assuré. En
27 date du 1^{er} mars 2006, le service **RNIAM** à proprement parler n'entre pas dans le cadre web service.
28 Toutefois dans le reste du document il sera fait référence au service **RNIAM** comme étant l'**Identification**
29 **Assuré**.

30 Dans le cadre du service **Identification Assuré**, il y a deux types de profils applicatifs exclusifs : le profil
31 applicatif standard et le profil applicatif expert.

2.3. Attribution de PAGM

33 Il n'est pas du ressort de ce document de proposer les PAGM pour les échanges RNIAM entre
34 organismes. Par contre, il est rappelé les points suivants :

- 35 La CNAVTS propose les PAGM possibles, à charge des clients de faire d'attribuer ces profils à
36 leurs personnels,
- 37 Les règles d'attribution de PAGM (contraintes) doivent être exprimées dans la convention,
- 38 Les organismes doivent décider des règles de combinaison des PAGM lors des attributions. Ceci
39 doit permettre d'éviter les combinaisons interdites (par exemple illégales) de PAGM.

2.4. Présentation de service

41 Dans le cadre web service la présentation de service est du ressort de l'application finale. Il est toutefois
42 possible de définir des contraintes à la présentation dans la convention (exemple : présence de
43 Copyright).

2.5. Eléments spécifiques

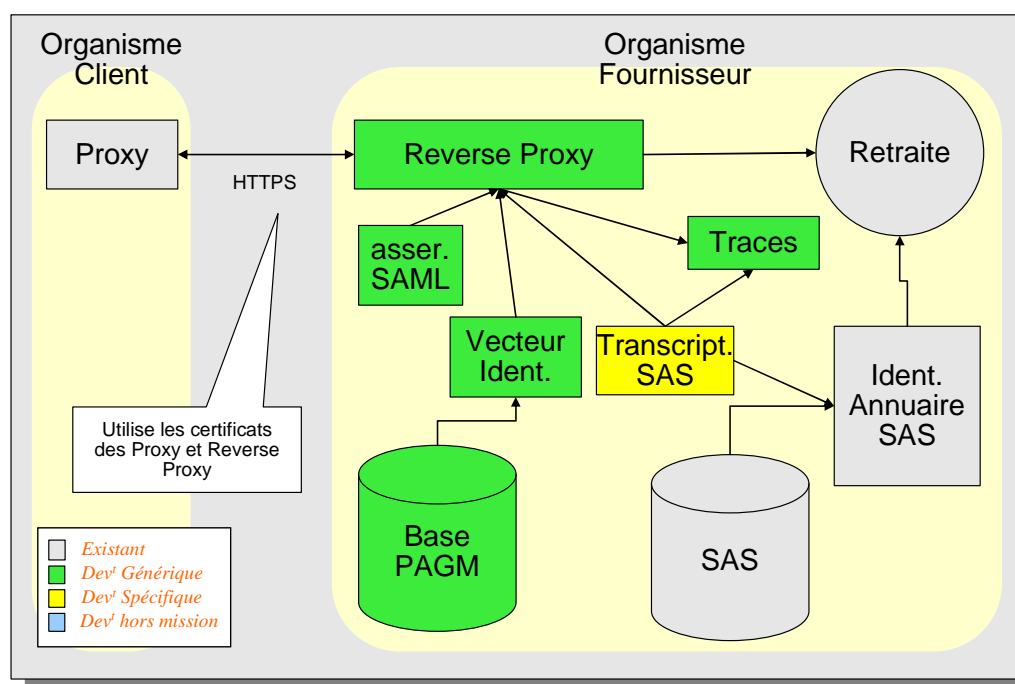
45 Le document [R2] ayant défini les éléments génériques.

46 Le présent document définit les éléments non génériques, c'est à dire nécessitant une spécification
47 particulière liée au service.

48 Il s'agit dans le cas présent du module de transcription du vecteur d'identification qui provient de
49 l'Organisme Fournisseur. En l'état actuel du système, un accès direct à la base SAS est suffisant pour
50 permettre l'habilitation d'accès au système.

51 3. Module de transcription du vecteur d'identification

52 C'est l'élément spécifique au service RNIAM (c'est à dire le service d'identification Assuré) pour le mode
 53 web service. Il repose sur le mécanisme d'identification et d'habilitation SAS mis en œuvre par la
 54 CNAVTS.



55 **Figure 2 : Module Transcription SAS**

56 *Il est rappelé que le module de transcription ne vérifie pas la validité du vecteur d'identification,*
 57 *c'est-à-dire le fait qu'un Organisme Client a le droit d'émettre une requête pour un service*
 58 *donné et avec la liste de PAGM fournie. Cela est fait dans le module Vecteur d'Identification.*
 59 *Ainsi, si d'un point de vue réalisation logicielle, les deux fonctions peuvent être confondues dans*
 60 *les mêmes éléments logiciels, ce document ne s'attache qu'à décrire la fonction de transcription*
 61 *du vecteur d'identification.*

62 3.1. Identification et habilitation avec SAS

63 3.1.1. Identification et habilitation SAS

64 Hors du cadre du standard d'interopérabilité la base SAS est utilisée pour permettre à des utilisateurs
 65 externes précisément identifiés d'accéder aux services de la CNAVTS. L'identification avec la base SAS
 66 est réalisée à l'aide d'un dispositif de type login, password, tels que définis par l'administrateur qui
 67 enregistre chaque utilisateur dans la base SAS.

68 Dans le cadre de l'interopérabilité il n'y a pas d'authentification de bout en bout. Pour autoriser l'accès au
 69 service il faut prévoir des identifiants dans la base SAS et faire correspondre les vecteurs d'identification
 70 reçus à ces identifiants. Il n'est pas nécessaire d'enregistrer ces identifiants de façon dynamique : une
 71 possibilité d'identifiant dans la base SAS est la liste des combinaisons PAGM – Organisme Client.

72 3.1.2. Délégation d'administration SAS

73 Hors du cadre du standard d'opérabilité : la base SAS est accessible en externe par des administrateurs
74 désignés et appartenant à un organisme autre que la CNAVTS pour permettre l'ajout d'utilisateurs du
75 même organisme que l'administrateur.

76 Il n'est pas prévu d'utiliser ce mécanisme dans le cadre de l'interopérabilité.

77 3.1.3. Session

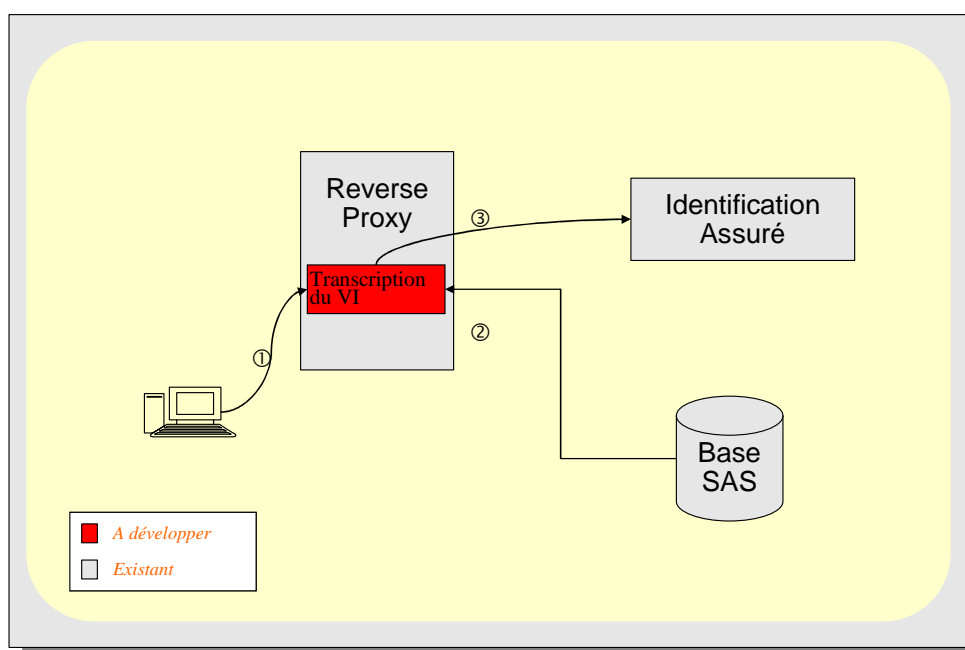
78 Il n'y a pas de session dans le cadre web service.

79 3.2. Organisation du module de transcription

80 A l'inverse du mode portail-à-portail la transcription du vecteur d'identification dans le mode web service
81 est un appel direct à la base SAS depuis l'unique module de transcription intégré au module Reverse-
82 Proxy, lequel sert ici de relais SOAP.

83 3.3. Module de transcription du vecteur d'identification

84 Le module de transcription du vecteur d'identification s'intègre directement au Reverse-Proxy.



85 **Figure 3 : module de transcription du vecteur d'identification**

86 3.3.1.1. Flux numéro 1 : la requête SOAP

87 Le client émet la requête SOAP contenant le vecteur d'identification. Cette requête est captée par le
88 Reverse-Proxy qui agit comme un relais SOAP. Noter que le mode d'émission de la requête du côté de
89 l'Organisme Client n'a pas d'impact sur la méthode de traitement côté Organisme Fournisseur : Car
90 l'assertion signé englobe la requête, il n'est pas nécessaire que le canal de communication assure
91 l'intégrité de la requête de bout-en-bout.

92 **3.3.1.2. Flux numéro 2 : l'identification/habilitation SAS**

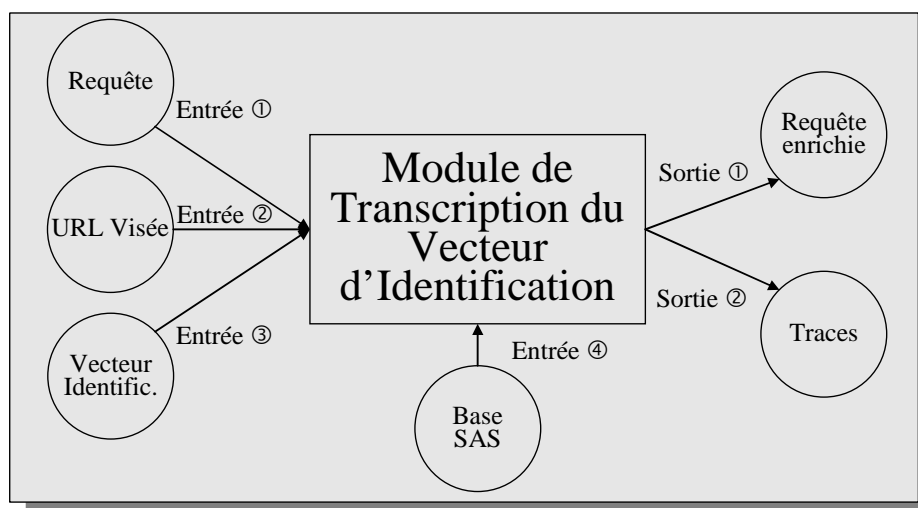
93 En fonction des éléments du vecteur d'identification, la requête est modifiée pour intégrer les éléments
94 SAS qui permettront à l'application finale d'autoriser et appliquer la requête.

95 **3.3.1.3. Flux numéro 3 : la requête enrichie**

96 La requête, enrichie des éléments d'identification/habilitation provenant de la base SAS, est relayée par le
97 Reverse-Proxy.

98 **3.3.2. Rôle du module**

99 Le rôle de ce module de réaliser l'identification vis-à-vis de la base SAS et d'insérer dans la requête SOAP
100 fournie les éléments SAS permettant l'habilitation locale d'accès au service visé.



101 **Figure 4 : Module de transcription du vecteur d'identification**

102 **3.3.3. Interface d'entrée**

103 **3.3.3.1. Flux numéro 1 : la requête SOAP**

104 Il s'agit de la requête originale, contenant le vecteur d'identification.

105 **3.3.3.2. Flux numéro 2 : l'URL visée**

106 L'URL visée permet d'identifier localement l'application visée. Combiné avec les PAGM fournis dans le
107 vecteur d'identification, le module de transcription pourra déterminer quels sont les profils applicatifs.

108 **3.3.3.3. Flux numéro 3 : le vecteur d'identification**

109 Le vecteur d'identification. Il est rappelé qu'à ce stade du processus le vecteur d'identification est déjà
110 validé, le module de transcription doit uniquement fournir les éléments d'identification/habilitation de la
111 base SAS correspondant à l'association entre les PAGM et l'URL visée.

112 **3.3.3.4. Flux numéro 4 : la base SAS**

113 Le module de transcription du vecteur d'identification récupère auprès de la base SAS les éléments
114 d'identification correspondant aux PAGM fournis par le vecteur d'identification en fonction de l'URL visée.
115 Ces éléments sont insérés dans la requête SOAP pour permettre l'habilitation d'accès à l'URL visée.

116 **3.3.4. Interface de sortie**

117 **3.3.4.1. Flux numéro 1 : la requête enrichie**

118 Les éléments d'identification/habilitation extraits de la base SAS sont insérés dans la requête SOAP. Nous
119 ne recommandons pas un format concret pour cet enrichissement, car cela dépend des besoins de
120 l'application.

121 **3.3.4.2. Flux numéro 2 : les traces**

122 Ce lien est recommandé dans la mesure où c'est dans ce module qu'est fait le lien entre un identifiant de
123 la base SAS et le vecteur d'identification. La trace est donc le vecteur d'identification ainsi que l'identifiant
124 SAS.

FIN DU DOCUMENT